

o a q

organe d'accréditation et d'assurance qualité
des hautes écoles suisses



Rapport annuel 2008

Organe d'accréditation et d'assurance qualité
des hautes écoles suisses (OAQ)

Rapport annuel 2008

Sommaire

Avant-propos

1	Activités du secrétariat et du conseil scientifique	7
1.1	Aperçu des procédures réalisées	7
1.2	Secrétariat	7
1.3	Conseils scientifiques	8
2	Accréditation dans le domaine des hautes écoles universitaires	9
2.1	Procédures 2008	9
2.2	Audits de qualité	9
2.3	Projet de révision des standards d'accréditation	10
3	Accréditation dans le domaine des hautes écoles spécialisées	11
3.1	Procédures d'accréditation	11
3.2	Procédures d'évaluation	11
3.3	Instruments	11
4	Procédures d'accréditation dans le domaine de la médecine	12
4.1	Médecine humaine	12
4.2	Médecine dentaire	12
4.3	Chiropratique	12
5	Collaborations nationales	13
5.1	Aperçu	13
5.2	Réseau de qualité des HES	13
5.3	Groupe de travail «Cadre national de qualifications des HE», nqf.ch-HS	13
5.4	Collaboration avec des organisations suisses d'étudiants	13
5.5	Groupe de travail Swissuni – OAO	14
6	Collaborations internationales	15
7	Information et communication	16
7.1	Exécution du mandat d'information et de communication	16
7.2	Outils de communication : Site Web, Newsletter, Rapport Annuel	16
7.3	Conférences et publications	16
7.4	Journée nationale avec la Commission Fédérale des HES (CFHES) pour l'accréditation institutionnelle	17
8	Finances	18
8.1	Bilan et comptes de résultat 2008	18
8.2	Rapport de l'organe de vérification des comptes	20
9	Programme 2009	22
9.1	Contrôles de qualité 2009	22
9.2	Projets pour la CUS et le SER	22
9.3	Affaires internationales	22
9.4	Assurance qualité interne à l'OAO	23
	Annexes	24

Avant-propos

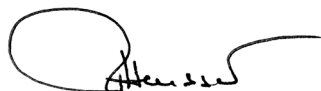
2008, l'année sous revue, a été marquée par un nouveau cycle d'examens de qualité institutionnels dans toutes les hautes écoles universitaires ainsi que par une augmentation notable des procédures d'accréditations dans le domaine des hautes écoles spécialisées (HES) suisses.

Pour la seconde fois depuis 2004, les systèmes internes d'assurance qualité des 12 hautes écoles universitaires ont fait l'objet d'un examen (désignées par «audits de qualité»). Cet examen se fonde sur les directives adoptées en 2007 par la Conférence des Universités Suisses (CUS) sur l'assurance qualité des hautes écoles spécialisées qui fixent les exigences en matière de système d'assurance qualité. Comme l'examen a été réalisé pour la seconde fois, les experts externes ont pu également établir des comparaisons avec la situation initiale, il y a quatre ans. Les résultats ont été réjouissants pour toutes les hautes écoles universitaires. Il est particulièrement important de souligner que les recommandations des experts, faites en 2004, ont été appliquées par les hautes écoles universitaires et ont ainsi contribué au développement de la qualité.

Les procédures d'audits de qualité ont été bien acceptées par les universités suisses et sont considérées en Europe comme «best practices». Ces expériences devraient être également bénéfiques pour les futures accréditations institutionnelles prévues par la nouvelle loi sur les hautes écoles.

Dans le domaine des HES, l'OAQ s'est lancé en 2008 à plein régime dans ses activités opérationnelles après toute une série de travaux préparatoires. Jusqu'à la fin de l'année, 55 demandes d'accréditation de filières d'études ont été déposées; 15 d'entre elles ont été menées à bien. L'OAQ suit, pour ce faire, les directives du DFE/OFFT et tient compte des particularités des HES suisses. Parallèlement, l'on veille à ce que les procédures s'alignent sur celles des universités. Les procédures d'évaluation de l'OAQ menées auprès des HES ont été, jusqu'à présent, évaluées de façon positive et permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

L'OAQ remercie tous les partenaires pour l'agréable collaboration ainsi que de la confiance témoignée et se réjouit de poursuivre le travail.



Rolf Heusser

Directeur de l' OAO

Abréviations

ABET:	Accreditation Board for Engineering and Technology
AHPGS:	Akkreditierungsagentur für Studiengänge im Bereich Heilpädagogik, Pflege, Gesundheit und soziale Arbeit e.V.
OFSP:	Office fédéral de la santé publique
CRUS:	Conférence des Recteurs des Universités Suisses
CTI:	Commission des titres d'ingénieur
ECA:	European Consortium for Accreditation in Higher Education
CDIP:	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
ENQA:	European Association for Quality Assurance in Higher Education
EQUIS:	European Quality Improvement System
DFE:	Département fédéral de l'économie
FINHEEC:	The Finnish Higher Education Evaluation Council
CSHES:	Conférence suisse des hautes écoles spécialisées
LPMed:	Loi sur les professions médicales
SER:	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
SSC:	Société suisse des Chiroprates
CSHEP:	Conférence suisse des hautes écoles pédagogiques
CUS:	Conférence universitaire suisse
Swiss ENIC:	centre national d'information sur les questions de reconnaissance académique
UNESCO:	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNES:	Union des étudiant-e-s de Suisse
WFME:	World Federation of Medical Education
OMS:	Organisation mondiale de la Santé
AEC:	Association Européenne des Conservatoires
EPFL:	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPFZ:	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
LAHE:	Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans la domaine suisse des hautes écoles (projet)
HES:	Hautes écoles spécialisées

1 Activités du secrétariat et du conseil scientifique

1.1 Aperçu des procédures réalisées

En 2008, l'OAQ a réalisé au total 31 examens de la qualité (16 procédures dans les HE universitaires et 15 dans les HES). Vous trouverez la liste des examens en annexe. Près de la moitié des procédures concernent des contrôles institutionnels. Ces expériences sont primordiales, particulièrement en vue des futures accréditations institutionnelles selon la LAHE.

Dans l'année sous revue, l'on a examiné de plus près, dans le cadre des audits de qualité, les systèmes d'assurance qualité des 12 hautes écoles universitaires suisses. Pour ce qui est des HES toutes les procédures ont porté sur les filières d'étude; ce faisant dans certaines HES, certaines procédures ont été menées et organisées conjointement pour économiser les ressources et éviter ainsi les doublons.

L'OAQ évalue systématiquement ses procédures et fait des sondages auprès des institutions et des experts qui y participent. Les résultats montrent que les hautes écoles suisses sont satisfaites de la qualité des processus et de ce qui en résulte, et qu'elles ont pris un certain nombre de mesures visant à améliorer encore la qualité de l'enseignement et de la recherche.

1.2 Secrétariat

Le secrétariat de l'OAQ est chargé des affaires opérationnelles. L'équipe se compose de collaborateurs issus de différentes régions et aux profils professionnels les plus divers, ce qui fait sa spécificité. Les trois langues nationales sont représentées dans l'équipe. En 2008, l'OAQ a vu arriver deux nouveaux collaborateurs et partir trois autres. Il y a une nouvelle venue au secrétariat, Madame Malgorzata Keller. Elle remplace Madame Sabine Dombrowski. Egalement nouvelle, Madame Katrin Meyer (depuis août 2008), qui est exclusivement chargée des procédures dans le domaine des HES. Mesdames Therese Steffen Gerber et Sabine Felder, deux collaboratrices de longue date, ont malheureusement quitté l'OAQ en 2008.

Pour les 31 examens de qualité de l'année 2008, le secrétariat a recruté 89 experts externes provenant de 15 pays. L'OAQ profite largement de son réseau international, qui lui donne accès à des spécialistes renommés. Les experts internationaux de l'OAQ sont appréciés par les institutions concernées parce qu'ils sont indépendants et apportent un point de vue extérieur utile au développement de la qualité. Outre son activité en matière de procédures, l'OAQ a fourni différents services à l'OFSP et à des tiers (comme p.ex. la Principauté de Liechtenstein).

La notoriété de l'OAQ a été renforcée par des rencontres bilatérales, par une collaboration active dans des commissions et des organes nationaux et internationaux ainsi que par diverses publications. L'OAQ a été prié par la European University Association (EUA) et par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), de présenter en détail les procédures d'audits de qualité des hautes écoles universitaires suisses ainsi que le système d'accréditation en médecine; les deux catégories de procédures sont considérées au niveau international

comme des «best practices». Le directeur ainsi que ses collaborateurs scientifiques ont présenté les activités de l'OAQ dans 14 conférences nationales et internationales. Conjointement avec la CFHES, l'OAQ a organisé un congrès national sur l'accréditation institutionnelle. Des informations sur l'OAQ ont été présentées à un large public sous forme de newsletter électronique.

En 2008, des groupes de travail ont été créés. Lors de rencontres régulières, ils se sont penchés sur la révision des standards d'accréditations et ont mené une réflexion sur les concepts d'accréditation institutionnelle en Suisse. D'un point de vue administratif, l'OAQ a élaboré de nouvelles structures internes (deux départements : un pour les HE universitaires et un les HES) s'accompagnant d'un organigramme. Les instruments de contrôle financier de l'OAQ ont été améliorés pendant 2008. De plus, à la fin de l'année, une nouvelle banque de données pour les procédures a été développée et diverses mesures visant l'assurance qualité interne ont été introduites.

1.3 Conseils scientifiques

L'OAQ dispose de deux conseils scientifiques (l'un pour les HE universitaires et l'autre pour les HES). Les Conseils s'occupent de la qualité scientifique et supervisent le secrétariat pour ce qui est des contenus.

1.3.1 Conseil scientifique pour les hautes écoles universitaires

Plusieurs personnalités de renom venant d'universités nationales et internationales font partie du Conseil. Jusqu'à fin mars 2008, le conseil avait à sa tête la Prof. Martine Rahier, qui, à la suite de son élection comme recteur de l'Université de Neuchâtel, a quitté le Conseil et a été remplacée par la Prof. Andrea Schenker-Wicki (Université de Zurich). Pendant cette année, les personnalités suivantes ont fait partie du Conseil : Pdraig Walsh (IUQB, Irlande, depuis 2005), Prof. Jan de Maeseneer (Université de Gand, Belgique, depuis 2001), Prof. Dominique de Werra (EPFL, Lausanne, depuis 2001). Nouvelle venue, la Prof. Bernadette Charlier (Université de Fribourg) a rejoint le Conseil le 1.7.2008. Le Conseil scientifique et l'équipe du secrétariat se sont réunis à deux reprises pour des séances de travail. De plus, différentes séries de consultations écrites ont été organisées. L'accent portait sur les discussions concernant les résultats du second cycle d'audits de qualité dans les hautes écoles universitaires suisses (rapports des experts et rapports finaux de l'OAQ). L'on a également discuté de l'internationalisation de l'OAQ. En outre, le Conseil a pris des décisions concernant la composition des panels d'experts pour les nouvelles procédures ainsi que les rapports portant sur l'examen préliminaire des institutions privées.

1.3.2 Conseil scientifique pour les HES

Ce Conseil a été créé par l'OAQ en été 2007 afin de faire face aux tâches supplémentaires et exigeantes dans le secteur des HES. Les membres ont été proposés par la CSHES. En 2008, le Conseil était dirigé par le Prof. Dieter Euler (Université de St-Gall). D'autres experts siégeaient également à ce Conseil: Marie-Claude Bétrix, Bétrix&Consolascio Architectes, Zurich (CH); Prof. Jürgen von Troschke, Université de Fribourg i.B. (DE); Martin Prachal,

European Association of Conservatoires (NL); Prof. Martine Rahier, Université de Neuchâtel (CH, jusqu'à fin mars 2008); Prof. Andrea Schenker-Wicki, Université de Zurich (CH, dès début juillet 2008). Le Conseil et l'équipe du secrétariat se sont réunis deux fois pendant l'année. De plus, différentes séries de consultations ont été organisées. L'accent portait sur les discussions concernant les activités de l'OAQ dans le domaine de la formation continue. Le Conseil a adopté les premiers rapports finaux de l'OAQ sur l'évaluation des programmes de formation continue et a défini la composition du panel d'experts pour les nouvelles procédures d'accréditation.

2 Accréditation dans le domaine des hautes écoles universitaires

2.1 Procédures 2008

En 2008, l'OAQ a mené des audits de qualité dans les universités suisses sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) et de la Conférence Universitaire Suisse (CUS). Dans le cadre de ces procédures, deux filières de formation continue ont été accréditées simultanément sur demande des universités concernées. En outre, les premiers examens de contrôle des conditions concernant les anciennes accréditations ont démarré et un examen de reconnaissance du droit aux subvention doublé d'une accréditation a été mené auprès de l'institut nouvellement formé, IHEID. Pour les procédures dans le domaine universitaire, l'OAQ peut s'appuyer sur un pool d'environ 250 experts de renommée nationale ou internationale.

2.2 Audits de qualité

Pendant l'année écoulée, les systèmes d'assurance qualité internes aux hautes écoles universitaires ont été passés en revue. La procédure d'audit se fonde sur les directives qui ont été adoptées par la CUS en décembre 2006. Elle contiennent sept standards pour l'assurance qualité interne qui doivent être respectés par les hautes écoles universitaires. L'OAQ a développé les aspects conceptuels, les contenus et les procédures des audits en se référant aux «best practices» internationales et, en étroite collaboration avec les institutions, les a adaptés aux spécificités suisses. L'on a ainsi pu garantir que ces procédures constituent une valeur ajoutée et permettent le développement de mesures d'assurance qualité interne. Le fait que les 7 standards soient très proches des «European Standards and Guidelines for Internal Quality Assurance» (Conférence ministérielle de Bologne à Bergen, 2005) garantit que les procédures et les résultats des audits qualité suisses puissent être reconnus par les autres pays.

En 2008, les Ecoles Polytechniques Fédérales de Zurich (EPFZ) et de Lausanne (EPFL) ont participé pour la première fois aux audits de qualité. La nouveauté est que, lors des visites sur place, l'on a passé en revue à titre d'exemple entre trois et quatre filières d'études par université. Afin de vérifier si les mesures d'assurance qualité au niveau institutionnel étaient appliquées au niveau des filières d'études. 48 spécialistes ont participé

à ce cycle d'audits de 2008 (37 experts étrangers et 11 suisses). Des spécialistes ayant participé au cycle d'audit de 2004 étaient présents dans toutes les procédures. Ils étaient ainsi à même de constater les différences entre les deux cycles. Pour assurer une certaine uniformité entre les procédures, plusieurs experts internationaux sont intervenus dans plusieurs procédures.

Les résultats montrent que les hautes écoles universitaires suisses disposent de systèmes d'assurance qualité internes cohérents et efficaces. Les comparaisons avec les résultats des audits de 2004 confirment que les audits de qualité ont clairement contribué à une amélioration de la qualité. Les institutions ont mis en œuvre les recommandations des experts de 2004 et ont pris des mesures durables pour poursuivre le développement de la qualité (p.ex. mesures structurelles, allocation de moyens financiers à l'assurance qualité, mise en place d'évaluations internes systématiques).

Le système suisse d'assurance qualité externe a été présenté au Forum E4 à Budapest en octobre 2008 et été qualifié d'exemple de «best practice in Europe» par le président de l'ENQA. Une publication sur les expériences d'audit en Suisse est prévue au printemps 2009 dans le bulletin EUA-Bologne.

2.3 Projet de révision des standards d'accréditation

Les standards d'accréditation des institutions et des filières d'études datent de 2003 et doivent faire l'objet d'une révision pour les raisons suivantes :

- Adaptation en vue de la nouvelle LAHE (il est proposé p.ex. une accréditation institutionnelle obligatoire pour tous les types de hautes écoles universitaires en Suisse)
- Adaptation aux nouvelles directives (p.ex. directives sur l'assurance qualité interne des hautes écoles universitaires suisses, directives d'accréditation en médecine, etc.)
- Intégration des résultats d'évaluation des procédures passées en Suisse (avis des institutions contrôlées, des experts et de l'OAQ)
- Adaptation aux standards et développements internationaux actuels

Les travaux ont commencé dans le groupe de travail interne à l'OAQ au cours de l'année écoulée et dureront probablement jusqu'à fin 2009. L'on veille tout particulièrement à ce que les standards des institutions et ceux des filières se complètent à l'avenir. L'accent est mis sur les «outcomes». Ces derniers seront d'une grande importance en vue de l'introduction d'un cadre national de qualification pour la Suisse (cf. chapitre 5.3). Outre la révision des standards d'accréditation, l'OAQ entend développer des standards d'accréditation spécifiques (p.ex. dans le domaine de la formation continue ou en médecine, cf. chap. 4).

3 Accréditation dans les hautes écoles spécialisées

Une fois que les bases juridiques pour l'accréditation des HES et de leurs filières d'études sont entrées en vigueur, l'OAQ a demandé au Département Fédéral de l'Economie (DFE) à être reconnu comme Agence d'accréditation. Ce qui lui a été accordé en janvier 2008. Depuis lors, de nombreuses procédures ont été exécutées et des contacts précieux ont été noués avec les HES et différents acteurs impliqués (CSHES, OFFT).

3.1 Procédures d'accréditation

Les procédures d'accréditation de l'OAQ suivent les directives du 4 mai 2007 du DFE pour l'accréditation des HES et de leurs filières d'études.

En 2008, l'OAQ a mené six procédures d'accréditation de filières d'études Bachelor dans différentes HES (HES-SO, SUPSI, Kalaidos, ZFH). De nombreuses nouvelles demandes pour des filières d'études Bachelor ainsi que pour des programmes Master ont été déposées à l'OAQ au cours de l'année 2008. Elles émanent de domaines aussi divers que les études de génie civil, les sciences économiques, la santé, la musique et le design.

3.2 Procédures d'évaluation

Les procédures dans le domaine de la formation continue sont facultatives pour les HES. Elles sont conduites de la même façon que celles d'accréditation et se fondent sur les mêmes standards. En 2008, l'OAQ a mené un grand nombre de procédures d'évaluation et a attribué 15 labels de qualité. C'est le Conseil scientifique qui prend la décision en la matière et qui décerne le label aux HES.

3.3 Instruments

L'OAQ a développé les instruments suivants pour les HES :

- Description du déroulement de la procédure et guide d'autoévaluation (explications et recommandations pour les HES)
- Guide pour l'évaluation externe (recommandations pour les experts)
- Standards de qualité pour les filières d'études et les points de référence

Les guides pour les procédures d'accréditation et d'évaluation (Bachelor/Master) ont été développés dans le cadre de formations continue.

Ces instruments sont publiés sur le site Web de l'OAQ en français, en allemand et en italien. Les standards de qualité sont aussi disponibles en anglais.

4 Procédures d'accréditation en médecine

Selon la LPMéd, d'ici à l'été 2011, les filières d'études postgrade de toutes les professions médicales inscrites dans la loi (médecine humaine, médecine dentaire, chiropractie) devront être accréditées. L'OAQ a été désigné par le Conseil Fédéral comme Agence d'accréditation. Puisque la majorité des expertises et des visites sur place se feront en 2009, les travaux préliminaires nécessaires devaient être achevés en 2008. Pour ce faire, l'OAQ a collaboré étroitement avec l'OFSP et a élaboré les concepts et les instruments ci-dessous conjointement avec les organisations responsables de la formation postgrade dans le domaine médical (FMH, SSO, ChiroSuisse) :

4.1 Médecine humaine

Les standards de qualité pour la formation postgrade ont été soumis à une révision finale jusqu'à la fin de 2008. L'OAQ a formulé, pour tous les standards des questions complémentaires servant d'outil, afin de faciliter la compréhension des directives. Des guides ont été élaborés pour l'autoévaluation et ils ont été remis à 43 sociétés de discipline concernées par l'accréditation. En consultation avec le Conseil scientifique de l'OAQ et sur la base de critères transparents, 35 institutions de formation en médecine humaine (cliniques) ont été sélectionnées au hasard. Elles feront l'objet d'une visite sur place. De plus, des critères ont été formulés pour le recrutement des spécialistes et des experts externes à l'OAQ. La sélection des experts a déjà débuté en 2008. Tous les instruments de l'OAQ ont été traduits en quatre langues. Des budgets détaillés pour les accréditations 2009 et 2010 ont été discutés avec les organisations professionnelles et l'OFSP.

4.2 Médecine dentaire

Les mêmes prestations ont été fournies que pour la médecine humaine telles qu'elles sont décrites sous 4.1. En médecine dentaire, les filières d'études postgrades de quatre sociétés de discipline sont en attente d'une accréditation. Pour la médecine dentaire, il a été décidé de sélectionner une institution par société qui sera examinée lors d'une visite sur place. Comme en médecine humaine, l'on a veillé à ce que les partenaires concernés soient avertis à temps; tous les instruments d'accréditation en médecine dentaire ont également été traduits en quatre langues par l'OAQ.

4.3 Chiropratique

Les mêmes prestations ont été fournies que celles décrites sous 4.1 pour la médecine humaine. Dans la chiropractie, on dispose d'un nouveau programme de formation postgrade avec des éléments de formation centralisés et décentralisés. L'on a choisi au hasard, à ChiroSuisse et dans la Société de Chiropractie, les cabinets qui seraient inspectés.

5 Collaborations nationales

5.1 Aperçu

Les principaux partenaires nationaux de l'OAQ sont la CUS, la CRUS, l'UNES, la CDIP ainsi que les offices fédéraux compétents (SER, OFFT et OFSP) avec lesquels s'est développée une collaboration étroite. Elle trouve son expression dans les rencontres régulières, l'organisation de congrès ainsi que la participation à divers groupes de projet et de travail. Vous trouverez dans l'annexe 3 un tableau des collaborations nationales de l'OAQ.

5.2 Réseau de qualité des HES

Le réseau Qualité a été créé en 2003 sur initiative de l'OAQ et a reçu entre temps un mandat formel de la CRUS. Il a été dirigé pendant l'année 2008 par un membre du rectorat de l'université de Lausanne et comprend trois groupes de travail internes (groupe de travail pour l'accréditation institutionnelle, pour la situation des étudiants et les «good practices» de l'assurance qualité). Les membres de ce réseau sont les responsables de la qualité des universités cantonales et des deux EPF ainsi que des représentants de la CRUS, des organisations d'étudiants et de l'OAQ. En 2008, les membres du réseau Qualité se sont réunis trois fois et se sont principalement penchés sur le cycle d'audits 2008 (résultats, feedback, possibilités de développement).

5.3 Groupe de travail «Cadre national de qualification des hautes écoles»

Le cadre de qualification pour les hautes écoles «nqf.ch-HS» définit les échelons de formation et les qualifications en se fondant sur des descripteurs, des profils, des crédits ECTS, des types de diplômes et les conditions d'admission. Pour élaborer le nqf.ch, un groupe de travail a été fondé en 2005. Le groupe déploie ses activités sous l'égide des trois conférences suisses de recteurs. L'OAQ, qui est également représenté à la direction du cadre de qualification, est surtout compétent pour faire la liaison entre le cadre de qualification national et le système suisse d'accréditation. En 2008, le groupe de travail a soumis pour consultation à ses partenaires hautes écoles suisses un projet du nqf.ch. L'OAQ a pris position en octobre 2008 et fait remarquer qu'il était nécessaire d'appliquer avec flexibilité le cadre de qualification dans les différents types de HE et de filières d'études. Dès que les obligations et les modalités du nqf.ch seront mises au point, le cadre de qualification et le système suisse d'accréditation devraient être reliés. La décision des ministres européens de l'éducation stipule que les travaux sur les cadres de qualification nationaux doivent être achevés en 2010.

5.4 Collaboration avec des organisations suisses d'étudiants

Conformément aux directives de la CUS en matière d'accréditation dans le domaine des hautes écoles du 28 juin 2007, les étudiants doivent être intégrés aux panels d'experts. Cette politique est depuis lors également valable pour les procédures des hautes écoles. Pour la mise en œuvre de ces mesures, l'OAQ en coopération avec l'UNES a créé un pool d'accréditation pour des étudiants qualifiés provenant de différentes hautes écoles; font partie de ce pool des étudiants qui ont suivi une formation auprès de l'OAQ. En 2008, deux ateliers de formation ont été organisés. Les étudiants sont ensuite intervenus dans des

procédures d'audit et d'accréditation. Le feedback des étudiants participants ainsi que des autres experts et des institutions était très positif.

5.5. Groupe de travail Swissuni – OAQ

En Suisse, les standards de qualité pour l'accréditation des institutions et de leurs filières d'études ont été définis par l'OAQ et avalisés par la CUS; toutefois ils sont peu applicables à la formation continue universitaire, qui diverge de la formation de base tant du point de vue de l'organisation que des objectifs. Ainsi, les cours de formation continue se déroulent pour la plupart en cours d'emploi. Leur durée et leur fréquence diffèrent des cours de formation de base. La formation continue est conçue pour être flexible et s'adapter à la demande d'une société en constante mutation. L'encadrement des étudiants y est également différent ainsi que les approches didactiques.

C'est pour ces raisons qu'en 2007, un groupe de travail a été créé. Il est composé de représentants de Swissuni, Association pour la formation continue universitaire suisse, et de l'OAQ. L'objectif était de définir une vision commune de l'assurance qualité et de son développement dans le domaine de la formation continue ainsi que de déterminer des critères et des standards adaptés à une assurance qualité interne et à une procédure d'accréditation externe.

6 Collaborations internationales

La collaboration internationale dans le domaine de l'assurance qualité est importante pour l'OAQ. L'affiliation à des réseaux européens et internationaux (cf. annexe 3) apporte à l'OAQ les connaissances nécessaires lui permettant d'adapter en permanence ses procédures aux développements les plus récents. Une bonne intégration internationale garantit que les examens de qualité de l'OAQ correspondent aux standards internationaux et permet ainsi que les décisions d'accréditation de la Suisse soient reconnues à l'étranger.

Des comparaisons détaillées avec d'autres agences européennes d'accréditation et d'assurance qualité sont possibles du fait de l'appartenance à l'ECA, un organisme regroupant 15 grandes agences européennes d'accréditation. Depuis 2004, l'OAQ préside l'ECA et a ainsi l'occasion de contribuer activement aux développements en la matière en Europe et aussi de présenter le modèle suisse. En décembre 2006, à la suite d'un examen externe positif, l'OAQ est entré comme membre de plein droit dans l'ENQA, qui défend les intérêts de l'assurance qualité au niveau politique en Europe.

Depuis 2003, l'OAQ est également membre de plein droit de l'INQAAHE, le seul réseau mondial d'assurance qualité dans le domaine des hautes écoles (200 agences membres sur cinq continents). Dans cet organe, l'OAQ a pu recruter de nombreux experts pour ses procédures et a pu profiter des échanges internationaux de «best practice» en accréditation. Dans l'année sous revue, l'OAQ a joué un rôle actif dans le troisième «European Quality Assurance Forum» qui a été organisé conjointement par l'EUA, l'ENQA, l'EURASHE et l'ESIB (le groupe des 4E). Dans le processus de révision, deux conférences de l'OAQ ont été sélectionnées pour être présentées : la description du système suisse d'assurance qualité externe ainsi que l'historique de l'élaboration du pool d'accréditation suisse pour des étudiants qualifiés. En 2008, l'OAQ a présenté le système suisse d'assurance qualité externe dans 12 rencontres nationales et congrès internationaux (cf. aussi chap. 7.3).

7 Information et communication

7.1 Exécution du mandat d'information et de communication

L'OAQ considère que l'information et la communication font partie intégrante de son travail et mène une politique d'information et de communication ouverte et transparente. La majeure partie des publications et des instruments est disponible sur le site Web en quatre langues.

Les rapports finaux de l'OAQ concernant les 12 procédures d'audits de qualité, conformément à la décision de la CUS sont publiés et disponibles sur le site Web. De même, après consultation des hautes écoles universitaires concernées, les décisions positives d'accréditation ainsi que les rapports d'experts et le rapport conclusif de l'OAQ sont publiés. L'OAQ met à disposition des institutions/filières d'études accréditées une version électronique du label d'accréditation, qu'elles peuvent utiliser sur leur propre site Web ou sur leur matériel imprimé. Au plan international, l'OAQ a participé en 2008 au développement d'une plateforme d'information électronique de l'ECA en vue d'une publication standardisée des décisions d'accréditation en Europe.

7.2 Outils de communication : Site Web, Newsletter, Rapport Annuel

Pour remplir son mandat d'information et mettre en œuvre sa politique de communication, l'OAQ se sert de plusieurs canaux. Le principal étant le site Web en quatre langues, qui est toujours disponible et continuellement complété et mis à jour.

Depuis trois ans, l'OAQ diffuse périodiquement une Newsletter électronique, qui est chaque fois consacrée à un sujet clé. Le numéro publié en 2008 est consacré à la nouvelle loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine des hautes écoles suisses (LAHE). Les versions imprimées du rapport annuel de l'OAQ paraissent en allemand et en français.

7.3 Conférences et publications

L'OAQ entretient des contacts avec ses partenaires nationaux et internationaux. Le directeur ainsi que les collaborateurs scientifiques déploient leurs activités dans différents organes, commissions et réseaux aussi bien au niveau national qu'international et donnent régulièrement des conférences. En 2008, l'OAQ a présenté ses travaux dans 4 conférences nationales et 12 internationales (cf. annexe 4).

Outre leurs activités de conférenciers, le directeur et les collaborateurs scientifiques publient des articles sur l'accréditation et l'assurance qualité dans diverses revues spécialisées (cf. annexe 5). En 2008, deux articles, qui avait été commandés, ont été particulièrement importants :

- Un article pour une série de documents de l'OMS sur le système suisse d'accréditation en médecine (qui est présenté comme un modèle dans sa mise en œuvre exemplaire des directives internationales de l'OMS/WFME)
- Un article pour le manuel EUA Bologne sur le système d'assurance qualité externe en Suisse (il est considéré comme exemple de «best practices» en Europe)

Les contributions à ces deux revues ont été achevées à la fin de 2008 et seront publiées au printemps 2009 (cf. annexe 5).

7.4. Journée nationale avec la Commission Fédérale des HES (CFHES) pour l'accréditation institutionnelle

En février 2008, l'OAQ a organisé avec la CFHES un congrès sur l'accréditation institutionnelle des HES. Le congrès s'adressait à des administrateurs des HES et des représentants d'organes et d'institutions politiques des HES et avait pour objectifs :

- Sensibilisation à la thématique de l'accréditation institutionnelle, en perspective du paysage hautes écoles en 2012
- Information sur les modèles européens et la mise en œuvre de telles procédures d'accréditation
- Réflexions sur l'organisation des futures procédures d'accréditation institutionnelles en Suisse

Les exposés de l'OAQ et des spécialistes suisses ont été complétés par les présentations d'experts étrangers (Danemark, Allemagne, Grande-Bretagne, Autriche).

8 Finances

8.1 Bilan et compte de résultat 2008

Bilan au 31 décembre 2008

Actifs	CHF
Caisse	266.00
Compte courant, compte d'épargne BCBE	45 194.79
Débiteurs et impôt anticipé	25 365.60
Banque Valiant, cautionnement du loyer	15 160.25
Actifs transitoires	132 682.80
Travaux entrepris sur mandat de tiers, accréditations HES et secteur privé	228 122.00
Total actifs	446 791.44

Passifs

Créanciers	-135 784.00
Obligations à l'égard de cantons universitaires	-70 033.40
Versements anticipés	-272 844.30
Passifs transitoires	-25 893.95
Pertes au bilan	57 764.21
Total passifs	-446 791.44

Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

Dépenses	CHF
Salaires, y compris charges sociales et honoraires conseil scientifique	-1 480 141.35
Projet relations publiques, site Web, Corporate Identity	-34 689.15
Exploitation	
Loyer/entretien	-96 537.70
Acquisitions techniques (TED, banque de données, téléphone)	-35 801.70
Dépenses d'exploitation	-81 485.02
Organisation de congrès et de séminaires	-223.30
Coûts accréditations	
(organisation, documentation, traductions, avis de droit)	-511 865.31
Divers et imprévus	-6 265.55
Résultat financier	-4 022.28
Total des dépenses	-2 251 031.36
Compte de clôture	-43 332.91
Total	-2 207 698.45

Recettes

Contributions	
Canton de BS	97 273.00
Canton de BE	132 401.00
Canton de FR	80 051.00
Canton de GE	153 227.00
Canton de NE	34 717.00
Canton de SG	36 690.00
Canton de TI	16 442.00
Canton de VD	97 707.00
Canton de ZH	225 859.00
Canton de LU	11 633.00
Confédération	886 000.00
Accréditations/évaluations HES	223 628.00
Accréditations/évaluations secteur privé	13 110.35
Prestations à des tiers/mandats fédéraux	171 281.60
Contributions aux cours et aux séminaires	27 910.60
Correction de valeur créance	-232.10
Total	2 207 698.45

8.2 Rapport de l'organe de vérification des comptes

EIDGENÖSSISCHE FINANZKONTROLLE
CONTRÔLE FÉDÉRAL DES FINANCES
CONTROLLO FEDERALE DELLE FINANZE
CONTROLLA FEDERALA DA FINANZAS



MONBIJOUSTRASSE 45, CH-3003 BERN

Reg. Nr. 1.9058.325.003.02

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

**an die Mitglieder der Schweizerischen
Universitätskonferenz (SUK), Bern**

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) des Organs für Akkreditierung und Qualitätssicherung der Schweizerischen Hochschulen (OAQ) für das am 31. Dezember 2008 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist die Geschäftsstelle des OAQ verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Prüfung erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlansagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz, der Vereinbarung vom 14. Dezember 2000 zwischen dem Bund und den Universitätskantonen über die Zusammenarbeit im universitären Hochschulbereich (SR 414.2005) sowie der Geschäftsordnung vom 22. Februar 2001 des OAQ entsprechen.

Die Jahresrechnung 2008 weist einen Verlust von 43'332.91 Franken aus. Damit erhöht sich der Bilanzfehlbetrag auf 57'764.21 Franken. Die Bilanz des OAQ ist unter Beizug der SUK und des Staatssekretariates für Bildung und Forschung umgehend zu sanieren.

Im Vorjahr war der Gegenwert des Passivkontos "Verbindlichkeiten an Hochulkantone" auf dem Bankkonto bei der BEKB, Bern / SH 42 3.961.107.88, vorhanden. Aus Liquiditätsgründen sind im Berichtsjahr diesem Konto bereits 64'566.45 Franken entnommen worden, sodass dieses Bankkonto am Jahresende noch ein Guthaben von 5'033.40 Franken ausweist.

Bern, den 27. Februar 2009

EIDGENÖSSISCHE FINANZKONTROLLE



Eric-Serge Jeannet
Zugelassener
Revisionsexperte



Hans-Rudolf Wagner
Zugelassener
Revisionsexperte

Beilage: Jahresrechnung, bestehend aus Bilanz per 31.12.2008 und
Erfolgsrechnung vom 01.01. bis 31.12.2008

9 Programme 2009

9.1 Contrôles de qualité 2009

A la fin de 2008, l'OAQ a reçu environ 60 nouvelles demandes d'accréditation provenant de filières d'études et d'institutions. La majorité de ces procédures concernent des accréditations dans le domaine médical (programme de formation post-graduée en médecine humaine et chiropratique). L'on attend également un grand nombre de procédures dans le domaine des HES, puisque d'ici à 2011, conformément à une ordonnance du DFE, tous les programmes Bachelor et Master des HES devront être accrédités. L'accréditation envisagée de plusieurs programmes de coopération fera pénétrer l'OAQ en terrain inconnu. Encouragé par le succès des procédures d'accréditation menées conjointement avec l'Agence française CTI au sein de l'EPFL, l'OAQ va, selon les desiderata de différentes HES, offrir en 2009 pour la musique (AEC) une accréditation qui se fera simultanément avec la procédure d'attribution du label qualité européen. Dans le domaine universitaire, en 2009 un certain nombre de contrôles vont avoir lieu conformément aux directives. De plus, il faudra procéder aux préparatifs des premières procédures de ré-accréditation (les accréditations arrivent à échéance au bout de 7 ans).

9.2 Projets pour la CUS et le SER

En 2009, se profilent des travaux importants en matière de révision des standards d'accréditation. Les projets internes de révision des standards doivent faire l'objet de discussions entre le Conseil scientifique de l'OAQ et les institutions, avant d'être soumis à l'approbation de la CUS à la fin de 2009. Cette révision est également essentielle en prévision de l'accréditation institutionnelle obligatoire de toutes les HE suisses hautes écoles par la LAHE. A côté de toutes ces activités conceptuelles, il incombera également à l'OAQ de poursuivre le développement du système d'audits de qualité en Suisse. Cette tâche est considérée comme prioritaire en 2009 pour le «réseau Qualité Suisse».

9.3 Affaires internationales

L'OAQ a décidé, en consultation avec le Conseil scientifique des hautes écoles universitaires, de présenter sa candidature début 2009 à une Agence autorisée en matière d'accréditation de systèmes et de programmes. Si cette procédure de reconnaissance auprès du Conseil d'accréditation allemand devait aboutir, l'on peut s'attendre à recevoir en 2009 déjà les premières demandes d'accréditation des systèmes provenant d'universités allemandes. Grâce à son ample expérience en matière de contrôles de qualité institutionnels, l'OAQ est très bien préparé à une telle tâche.

C'est aussi en automne qu'est prévue une demande d'admission de l'OAQ au Registre européen des agences d'assurance qualité. L'examen externe exigé pour l'admission en Allemagne comprend déjà les critères nécessaires pour l'intégration à ce Registre.

En juin 2009, l'OAQ va organiser l'assemblée annuelle de l'ECA à Zurich. Ce réseau d'accréditation européen continuera à être présidé par l'OAQ. Dans une partie de la con-

férence ouverte à ceux qui s'y intéressent, l'on présentera les travaux des groupes de travail ECA. Certains de ces travaux sont particulièrement importants et pertinents pour la Suisse :

- Elaboration d'un «state of the art» européen pour des examens de qualité institutionnels
- Elaboration d'un programme de formation européen pour les membres des panels d'experts
- Elaboration d'une banque de données des institutions et des filières d'études accréditées en Europe
- Conception de systèmes d'accréditation axés sur les résultats (outcome)

9.4 Assurance qualité interne à l'OAQ

Le système d'assurance qualité interne à l'OAQ doit continuer à être développé de façon dynamique. En 2009, il conviendra de procéder aux adaptations nécessaires pour être compatible avec les «European Standards and Guidelines». En s'inspirant du dépouillement des procédures d'audit de 2008 dans les hautes écoles universitaires suisses, il conviendra de démontrer comment mettre en lien de façon sensée le feedback externe (réactions des institutions, des experts, des organes politiques des HE) avec le feedback interne (analyses de l'OAQ). Il faudra également voir comment les résultats de l'évaluation peuvent contribuer à poursuivre l'amélioration de la qualité des procédures de l'OAQ.

Annexe 1: Procédures 2008

Institution	Objet de la procédure	Type de procédure	Instance décisionnelle
Universität Basel	Institution	Quality Audit	EDI
Universität Bern	Institution	Quality Audit	EDI
EPF Lausanne	Institution	Quality Audit	EDI
ETH Zürich	Institution	Quality Audit	EDI
Universität Freiburg	Institution	Quality Audit	EDI
Université de Genève	Institution	Quality Audit	EDI
Université de Lausanne	Institution	Quality Audit	EDI
Universität Luzern	Institution	Quality Audit	EDI
Université de Neuchâtel	Institution	Quality Audit	EDI
Universität St. Gallen	Institution	Quality Audit	EDI
Università della Svizzera Italiana – USI	Institution	Quality Audit	EDI
Universität Zürich	Institution	Quality Audit	EDI
Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement	Institution	Anerkennungsverfahren/ Akkreditierung	EDI/ SUK
Haute école spécialisée de suisse occidentale (HES-SO)	Bachelor of Science en ingénieur-e designer	Akkreditierung	EVD
Kalaidos Fachhochschule Schweiz	Bachelor of Science in Nursing	Akkreditierung	EVD
Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana (SUPSI)	Bachelor of Science in Tecnologia delle macchine	Akkreditierung	EVD
Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften/ School of Engineering	Bachelor of Science ZFH in Aviatik Bachelor of Science ZFH in Systemtechnik Bachelor of Science ZFH in Wirtschaftsingenieurwesen	Akkreditierung	EVD
Berner Fachhochschule	EMBA Integrated Management EMBA Human Resources Management EMBA Consulting & Controlling EMBA Public Management	Evaluation	OAO
Haute école spécialisée de suisse occidentale (HES-SO)	MAS en action et politiques sociales MAS en lutte contre la criminalité économique MAS en information and communication technologies EMBA, Vertiefung Integrated Management	Evaluation	OAO
Universität Bern	Executive Master of Public Administration	Akkreditierung	SUK
Università della Svizzera Italiana – USI	MAS in Economia e management sanitario e sociosanitario (NET-MEGS)	Akkreditierung	SUK
Facoltà di Teologia di Lugano FTL	Institution, Auflagenkontrolle	Auflagenkontrolle	SUK
Universitäten Basel, Bern und Zürich	Interuniversity postgraduate Programme Master of Public Health, Auflagenkontrolle	Auflagenkontrolle	SUK

Annexe 2: Liste des experts dans les procédures 2008

- *Aelterman Guy*, NVAO, Netherlands
- *Alberti Giovanni E.*, AFG Management Consulting SA, Schweiz
- *Barlier Claude*, Institut Supérieur d'Ingénierie de la Conception, France
- *Bauer Hans-Peter*, Basel Institute on Governance, Schweiz
- *Berndt Thomas*, Universität St. Gallen, Schweiz
- *Bostyn Frank*, University of Antwerp Management School, Belgique
- *Braunschweig Andreas*, FH Schmalkalden, Deutschland
- *Bury Jacques A*, ADSAN, Schweiz
- *Cavallo Franco*, Università di Torino, Italia
- *Conca-Zeller Antoinette*, Inselspital Bern, Schweiz
- *Crosier David*, EUA, Belgique
- *Danalet Antonin*, Schweiz
- *Dantinne Michael*, Ecole liégeoise de criminologie Jean Constant, Belgique
- *De Kadt Emanuel*, University of Utrecht, Great Britain
- *De Leersnyder Jean-Marc*, HEC Paris, France
- *de Senarclens Pierre*, em., Université de Lausanne, Schweiz
- *Dittrich Karl*, NVAO, Netherlands
- *Dubois Jean-Paul*, Berner Fachhochschule, Schweiz
- *Einhäupl Karl*, Charité Berlin, Deutschland
- *Eltschinger Jacques*, Schweiz
- *Ermanni Paolo*, IMES, Schweiz
- *Fattore Giovanni*, Università Bocconi, Italia
- *Feldmeier Reinhard*, Universität Göttingen, Deutschland
- *Fiorioli Elisabeth*, ÖAR, Österreich
- *Franceschini Rita*, Libera Università di Bolzano, Italia
- *Gaetgens Peter*, Mitglied EUA Board, Deutschland
- *Gaillard Benoît*, Schweiz
- *Gastaut Thérèse*, Université Paris Sorbonne, France
- *Gelders Ludo*, K.U. Leuven, Belgique
- *Gerhard Sarah*, Schweiz
- *Gertsch Bernard*, Schweiz
- *Gola Muzio*, Politecnico di Torino, Italia
- *Gollnick Volker*, Technische Universität Hamburg, Deutschland
- *Grimm Reinhold*, Friedrich-Schiller-Universität Jena, Deutschland
- *Haakstad Jon*, NOKUT, Norway
- *Hagmann Hermann-Michel*, INAG, Schweiz
- *Hanny Birgit*, ASIIN, Deutschland
- *Héritier Adrienne*, European University Institute, Italia
- *Hoffert Michel*, Université Louis Pasteur de Strasbourg, France
- *Hove Knut*, Norwegian University of Life Sciences UMB, Norway
- *Imbach Ruedi*, Université Paris Sorbonne, France
- *Jolivet Jean-Loup*, CNE, France
- *Kirchschläger Walter*, Universität Luzern, Schweiz
- *Konrad Helmut*, Universität Graz, Österreich
- *Koppert Armin*, Deutschland
- *Korporal Johannes*, Alice Salomon-Fachhochschule, Berlin, Deutschland
- *Krakowiak Sacha*, INRIA, France
- *Kramer Anne-Sophie*, Deutschland
- *Kraus Raffaella*, Universität der Bundeswehr München, Deutschland
- *Kremer Jürgen*, RheinAhrCapus Remagen, Deutschland
- *Kristensen Bente*, CBS Learning Lab, Denmark
- *Kristoffersen Dorte*, Council for Accreditation of Academic & Vocational Qualifications, Hong Kong
- *Künzel Rainer*, Universität Osnabrück / ZEvA, Deutschland

- *L'Ecuyer Jacques*, Montréal, Canada
- *Langouche Guido*, NVAO, Netherlands
- *Lindqvist Ossi V.*, University of Kuopio, Finland
- *Mayer Evelies*, TU Darmstadt, Deutschland
- *Meyer Sarah*, Schweiz
- *Milot Louise*, ARUQSS, Canada
- *Nuzzo Elena*, Schweiz
- *Obreschkow Elena*, Schweiz
- *Oguey Grégoire*, Schweiz
- *Petermandl Monika*, FH Wien, Österreich
- *Piveteau Jean-Marc*, HSR, Schweiz
- *Pol Patricia*, Université de Paris XII, France
- *Rauret Dalmau Gemma*, ANECA, España
- *Ringeling Arthur*, Erasmus University Rotterdam, Netherlands
- *Rosendaal Hans E.*, University of Twente, Netherlands
- *Sandberg Berit*, Fachhochschule für Technik und Wirtschaft Berlin, Deutschland
- *Scaroni Fiorenzo*, SWITCH, Schweiz
- *Schaller Jean-Pierre*, Schweiz
- *Schicker Tobias*, Schweiz
- *Schips Bernd*, em., ETH Zürich, Schweiz
- *Schmassmann Markus*, Schweiz
- *Schneijderberg Christian*, Schweiz
- *Steckemetz Bernd*, Hochschule Bremen, Deutschland
- *Strohschneider Peter*, Ludwig-Maximilians-Universität München, Deutschland
- *Thune Christian*, Danish Evaluation Institute, Denmark
- *Ummel Deborah*, Schweiz
- *Violani Cristiano*, Università di Roma «La Sapienza», Italia
- *von Graevenitz Gerhart*, Universität Konstanz, Deutschland
- *Walker Josef*, HTW Chur, Deutschland
- *Walser Tobias*, Schweiz
- *Weber Luc*, em., Université de Genève, Schweiz
- *Weck-Hannemann Hannelore*, Universität Innsbruck, Österreich
- *Wilson Lesley*, EUA, Belgique
- *Woodhouse David*, AUQA, Australia
- *Zweifel Peter*, Universität Zürich, Schweiz

Annexe 3: Coopérations nationales et internationales (état au 31.12.2008)

National

Commission	Domaine	Membre depuis	Fonction de l'OAQ
Projektgruppe Bologna der CRUS	Bologna-Prozess Schweiz	2003	Aktives Mitglied
Qualitätsnetzwerk Hochschulen Schweiz	Erfahrungsaustausch und QS-Projekte	2004	Geschäftsführung
Arbeitsgruppe «nationaler Qualifikationsrahmen»	Erstellen eines nationalen Qualifikationsrahmens	2005	Aktives Mitglied
Swiss-Uni, Formation continue	Standards für die Weiterbildung	2006	Aktives Mitglied

International

Commission	Domaine	Membre depuis	Fonction de l'OAQ
ENQA	QS in Europa	2002	Vollmitglied seit Dezember 2006
ECA	Länderübergreifende Anerkennung der Akkreditierungsentscheide	2003	Präsidium, Mitarbeit in allen 4 Arbeitsgruppen, Organisation von ECA-Konferenz 2007
INQAAHE	QS International	2003	Vollmitglied

Annexe 4: Conférences 2008

International

Date	Organisateur	Lieu	Titre	Conférencier
30.1.–01.02.08	NVAO Seminar on Institutional Audits	Den Haag	Institutional audits – the Swiss experiences	Heusser
14.–15.2.08	ENQA Workshop «Assessing educational quality: Knowledge production and the role of experts»	Oslo	ECA principals for the selection of experts	Heusser
21.02.08	APQN Conference	Tokyo	Towards mutual recognition of accreditation decision	Heusser
09.04.08	ECA/ACE-Meeting	Kopenhagen	ECA and mutual recognition of accreditation decisions	Heusser
14.–15.04.08	ENQA Seminar	Barcelona	Internal feedback & reflection and external feedback	Crausaz Esseiva
16.–18.04.08	Poland International Education Conference	Warschau	Towards mutual recognition of accreditation decisions in Europe	Heusser
15.–16.05.08	INQAAHE members forum	Buenos Aires	Challenges of learning-outcomes	Heusser
19.–20.05.08	AAC, Workshop Quality assurance for the private higher education sector	Skopje	The cornerstones of quality assurance at the European level	Beccari
04.–06.06.08	ECA General meeting	Krakau	ECA: current state and future	Heusser
23.–26.09.08	AQA-Tagung / ENQA General Assembly	Wien	Trends der Qualitätssicherung und des Qualitätsmanagements an Hochschulen	Beccari
20.–22.11.08	EUA, 3rd European Quality Assurance Forum	Budapest	Towards institutional accreditation: the Swiss experience in external QA Quality Audits in Switzerland Training of students as experts for external QA – the Swiss experience	Heusser Beccari Risse Kuhn
15.12.08	NVAO, International Benchmarking Seminar	Den Haag	A comparative analysis of systematic quality work in Nordic higher education institutions	Heusser

National

Date	Organisateur	Titre	Conférencier
29.01.08	Nqf.ch – HS	Workshop Qualitätssicherung	Heusser
28.02.08	EFHK Seminar on Institutional Accreditation	Reflections about future institutional accreditations in Switzerland	Heusser
10.06.08	HES-SO – Tagung	Akkreditierung der Fachhochschulen: Konzepte, Kriterien und praktische Aspekte	Heusser
26.06.08	HES-SO Freiburg, Journée des Masters	Accréditation des Master, procédures et standards de qualité	Crausaz Esseiva

Annexe 5: Publications 2008

- Laura Beccari, Stephanie Maurer: Quality Audits in Switzerland, in: Trends der Qualitätssicherung und des Qualitätsmanagements im Hochschulwesen, Wien 2009 (Hrsg. Österreichische Qualitätssicherungsagentur AQA)
- Rolf Heusser: Editorial zu «Die Hochschullandschaft der Zukunft», in: Newsletter OAQ 5/08
- Rolf Heusser: Akkreditierung – Schlüsselement im neuen Medizinalberufegesetz, in: Das neue Medizinalberufegesetz (MedBG), in: Band 49 der Schriftenreihe des IRP-HSG, René Schaffhauser/Ueli Kieser/Thomas Poledna (Hrsg.)
- Rolf Heusser: Evaluation und Akkreditierung – ein neues professionelles Feld im Hochschulbereich, in: Weiterbildung, Ausgabe 4/2008
- Rolf Heusser: QA and accreditation in health professional education: case study Switzerland, in: WHO-Bericht, in Druck
- Rolf Heusser: The Swiss external QA system, in: EUA-Bologna-Handbuch, in Druck
- Stephanie Maurer: Stellungnahme des OAQ zum HFKG, in: Newsletter OAQ 5/08
- Monika Risse Kuhn: Die Rolle der Studierenden in der Qualitätssicherung, in: Newsletter OAQ 5/08

Impressum**Editeur**

Organe d'accréditation et d'assurance qualité
des hautes écoles suisses (OAO)
Falkenplatz 9, case postale, CH-3001 Berne

Tél. ++41 (0)31 380 11 50

Fax ++41 (0)31 380 11 55

E-Mail info@oaq.ch

www.oaq.ch

Rédaction

Rolf Heusser, Petra Lauk Kwasnitza, Lotti Zahler, OAO, Berne
Wolfgang Wettstein, Zurich

Concept

Nose Design Intelligence, Zurich

Impression

Rickli + Wyss AG, Berne

Tirage

350 ex. en allemand

150 ex. en français

Berne, juin 2009

Organe d'accréditation et d'assurance qualité
des hautes écoles suisses (OAQ)

Falkenplatz 9

CH-3001 Berne

Tél. ++41 (0)31 380 11 50

Fax ++41 (0)31 380 11 55

E-mail info@oaq.ch

www.oaq.ch

